

Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, du Commerce et
des Nouvelles Technologies

Département du Commerce Extérieur

Direction de la Politique des Echanges Commerciaux
DDC/SMS



23 MAI 2013

المملكة المغربية

وزارة الصناعة، والتجارة

والتكنولوجيات الحديثة

قطاع التجارة الخارجية

**COMMUNIQUE
DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

* * *

DEPARTEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR

* * *

**Audition publique dans le cadre de l'enquête de sauvegarde
sur les importations du fil machine et fer à béton**

Le Département du Commerce Extérieur annonce que, dans le cadre de l'enquête de sauvegarde sur les importations du fil machine relevant de la sous-position tarifaire 7213.91.90.00 et le fer à béton relevant des sous-positions tarifaires 7214.20.90.00 et 7214.99.91.00, une audition publique aura lieu le lundi 10 juin 2013 à 10H au siège du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies (Quartier Administratif, Chellah, Rabat).

L'objectif de cette audition est de permettre, conformément à l'article 78 de la loi n°15-09 relative aux mesures de défense commerciale, aux parties intéressées de confronter leur arguments et contre arguments fournis dans le cadre de l'enquête de sauvegarde sur les importations du fil machine et fer à béton et de leur permettre d'exprimer leur point de vue sur l'opportunité de l'application de la mesure de sauvegarde ainsi que sur le point de savoir si l'application de cette mesure est dans l'intérêt général.

A cet égard, et conformément aux articles 60 et 61 du décret n°2-12-645 pris pour l'application de la loi susvisée, les parties intéressées désirant participer à l'audition publique sont priées d'aviser le Département du Commerce Extérieur par écrit à l'adresse, ci-dessous, au plus tard le lundi 03 juin 2013 en précisant les noms et qualités des personnes désignées pour assister à cette audition ainsi les points qu'elles souhaitent inscrire à l'ordre du jour.

Par ailleurs, les parties autres que celles qui se sont fait connaître en tant que parties intéressées peuvent, sur demande adressée au Département du Commerce Extérieur au plus tard le lundi 03 juin 2013, participer à l'audition publique en qualité d'observateur.

Département du Commerce Extérieur
Direction de la Politique des Echanges Commerciaux
63, Avenu Moulay Youssef, Rabat
Fax : +212 (0) 5 37 71 72 50/ +212 (0) 5 37 75 16 22
E-mail : ddc@mce.gov.ma

